

les échos de l'interco

www.cc-regiondesuippes.fr



Communauté de
Communes de la
Région
de Suippes

n°26 • juin 2011

Dossier Budget 2011 Investir pour l'avenir

> lire p. 6



Environnement
Restauration des rivières
> lire p. 17



Aménagements travaux
En route...
> lire p. 18



Communes
Les échos...
> lire p. 20

Le budget, les investissements d'avenir



La Communauté de Communes de la Région de Suippes s'est résolument positionnée sur l'adaptation des dispositifs pour mieux répondre aux demandes de ses habitants : trouver du travail, faire garder ses enfants, trouver une solution pour une personne dépendante, construire sa maison, etc.

Tout ceci peut se résumer en quelques mots : mieux accueillir sur notre territoire et répondre aux besoins du plus grand nombre. La première décision prise - le Développement économique - doit aujourd'hui être suivie par d'autres politiques comme l'aménagement et l'urbanisme, la politique sociale, notamment vis-à-vis de l'allongement de la durée de vie.

C'est ainsi que doivent apparaître les équipements structurants : Maison des services, maison médicale pluridisciplinaire, village artisanal, etc.

C'est pourquoi nous ouvrirons dès juillet prochain un Relais Services Publics (RSP) qui aura vocation à faciliter la relation de l'usager avec les différentes administrations sur les questions liées à l'emploi, aux remboursements de prestations sociales, aux différentes démarches utiles à la vie courante, etc.

Par ailleurs, l'État met en place différentes réformes :

- L'aboutissement de la décentralisation et la réorganisation de ses services, avec la mise en place par exemple de la Direction Départementale des Territoires (DDT) – Bases de l'Armée – Pôle emploi – Direction unique des Finances - etc.

Cela induit moins de charges pour l'État, mais plus de charges dans les étages inférieurs si nous voulons maintenir dans nos communes rurales la continuité des services publics.

La réforme territoriale est quant à elle l'occasion pour les élus de la Communauté de Communes de la Région de Suippes de mener, avec les collectivités voisines, une réflexion sur leur avenir commun. Au delà de la question nécessairement complexe, des fusions ou regroupements à proposer, le vrai défi qui nous attend est de définir puis de mettre en œuvre un projet de territoire qui réponde aux attentes de nos concitoyens.

Comment concilier gestion de proximité et mutualisation des moyens dans une époque où l'argent public est rare ? Comment maintenir l'identité et la responsabilité communale dans un contexte où l'intercommunalité est appelée à se renforcer ? Ce nouveau mode de fonctionnement est un projet à part entière.

Nous sommes dans une période de forte mutation et c'est dans la sérénité et le consensus que nous répondrons au mieux à toutes ces interrogations.

Je souhaite que cette nouvelle publication du magazine intercommunal vous apporte toute satisfaction, elle se veut être à l'image de l'ambition que nous avons pour notre territoire.

Bonne lecture. François Mainsant, Président



p. 4 Entreprendre

p. 6 Dossier
Budget 2011



p. 10 Social
RSP

p. 11 Equipement
Piscine

p. 12 Culture
Médiathèque

p. 14 Centre
d'interprétation
Cybergénéalogie



p. 15 Regards sur...
Daniel Diez

p. 16 Environnement
Station d'épuration

p. 18 Aménagements
Leur technique



p. 19 Conseil
Communautaire
Les décisions

p. 20 Communes
p. 22 Armée
40^e régiment d'artillerie

p. 23 Agenda



Juin 2011 - n°26

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction :
Services communautaires

Crédits photos :
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de la Région de Suippes

Conception :
Archiduchesse

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Juin 2011
Tirage à 3500 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications Forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.)



> Carnet rose

Jonathan MALHERBE, est l'heureux papa d'une petite **Axelle**, née le 28 janvier 2011. ●

Anne Laure COLLET, a donné naissance au petit **Adam**, le 19 avril 2011. ●

> Recrutement



Karine DOLLEANS a pris ses fonctions d'animatrice du Relais Services Publics (RSP) depuis le 23 mai 2011. ● Lire p.10



Thierry GUILLAUMÉ a rejoint le service technique pour une période de 6 mois afin de répondre aux besoins saisonnier des communes en matière d'entretien des espaces verts. ●

> Actualités :

6^{ème} foire commerciale et artisanale de Suippes

L'association I.C.A.RE (Industriels, Commerçants et Artisans REunis) organise, pour la 1^{ère} fois, le **19 juin la 6^{ème} Foire commerciale et artisanale de Suippes**. Celle-ci aura lieu à la salle Geneviève Devignes, de 9h à 19h. En outre de la présentation du savoir faire des professionnels locaux dans le domaine de l'artisanat, de la gastronomie et du commerce, de nombreuses animations sont prévues (démonstration par le centre de secours de Suippes, aubade de l'Union Musicale de Suippes, concert pop/rock, concours de jeux Wii, etc.)

La restauration sera possible sur place. Venez nombreux !

Informations :

www.servicemicro.fr/lcare/foire_2011.htm ● Lire p.5

Nouvelle identité visuelle pour la Communauté de Communes

Afin de représenter au mieux la Région de Suippes et son dynamisme, la Communauté de Communes a engagé avec l'agence de communication Archiduchesse, en 2010, un travail de refonte de sa charte graphique et de ses outils de communication. La Communauté de Communes dispose désormais d'un logo «relooké» et d'une nouvelle image résolument moderne. L'ensemble des supports édités par la Communauté de Communes va ainsi progressivement évoluer, reflétant davantage la réalité du territoire.

Le magazine «Les Echos de l'interco» nouvelle formule

Dans cette optique, le magazine intercommunal a lui aussi bénéficié de cet élan. Une refonte éditoriale et graphique a été conduite. Une collaboration avec les communes et des partenaires comme l'Armée ou les associations a été recherchée aboutissant à la formule qui vous est présentée ce mois-ci. ●

Stationnement à Suippes

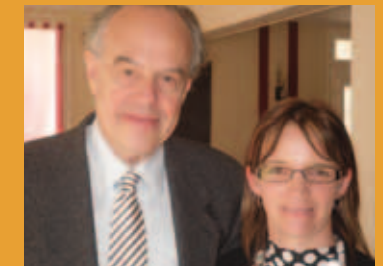
La commune de Suippes a mis en place au centre ville, une zone bleue qui accueille les voitures en stationnement jusqu'à deux heures, à condition d'apposer le disque bleu en évidence derrière le pare-brise. (Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement à la Mairie de Suippes). ●



Entrée en zone bleue Fin de signalisation

Vu à Suippes

C'est chez Sandrine et Sébastien ROCTON, «L'Ecluse», que Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture, a choisi de s'arrêter pour manger, ce samedi 30 avril 2011 lors de sa visite officielle dans la Marne. ●





> Coiffeur mixt' hair

Pour coiff' hair et comment Faire ?
Nouvelle saison, nouvelle envie et nouveau coiffeur. Avec ou sans rendez-vous. Hommes, Femmes, enfants.
Valérie HADJ LARBI, CONSEIL EN IMAGE
OUVERTURE MARDI AU VENDREDI 9H - 18H NON STOP
ET SAMEDI 9H - 17H NON STOP
1 RUE SAINT HONORE - 51600 SUIPPES (Anciennement LSR)
03 26 66 55 90 ●

> Les affinés

Fromage ou dessert ?
Fromage ! bien sûr. Monsieur Alex RIHAY se rend sur les marchés de la région. Son siège social situé au 5 chemin de La Louvière à Suippes ne lui permet pas de faire de la vente au particulier mais il est disponible au 06 74 22 11 02 pour proposer toutes sortes de Fromages pour l'organisation de réceptions.
VENTE DE FROMAGES SUR LES MARCHÉS DE LA RÉGION
Alex RIHAY, 5 chemin de La Louvière - 51600 SUIPPES ●



> L'éclyse

La Fin de la Faim !
Sandrine et Sébastien ROCTON reçoivent dans leur bar-restaurant à Suippes avec ou sans réservation. Menu, plat du jour, à la carte, salade, viande, poisson et ceci tous les jours de la semaine...
BAR - RESTAURANT
Sandrine et Sébastien ROCTON,
25 rue de la Libération - 51600 Suippes - 03 26 66 47 40 ●

> Le châton bleu

Ça c'est l'pied !
De toutes les tailles, de toutes les formes, hautes, basses, chaudes, aérées, Jean-Pierre GAERTNER en fait voir de toutes les couleurs avec ses chaussures.
VENTE DE CHAUSSURES
Jean Pierre GAERTNER, ROUTE DE CHALONS A SUIPPES
Tél. 03 26 66 54 12 - Tél. 06 10 14 41 39
jpgaertner@lechatonbleu.fr
OUVERTURE DU MARDI AU VENDREDI 10H - 12H30 / 14H - 18H30
et le samedi de 9H30 à 17H NON STOP ●



> Le mandana

Lève tôt, couche tard, soif, Faim...
Monsieur Pascal HOGUET reçoit dans son hôtel-bar-restaurant au 2 rue du Général Gouraud à Souain Perthes les Hurlus du lundi au vendredi de 6h à 22H30, le samedi de 09h 30 à 22 h 30 et aussi le dimanche après-midi ou sur réservation.
HOTEL RESTAURANT - Pascal HOGUET
2 Rue Du Gal Gouraud - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS
Tél. 03 26 70 12 92
OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI 6H - 22H30
LE SAMEDI 09H30 - 22 H 30 - LE DIMANCHE APRÈS-MIDI ●



Soutien à l'économie locale : l'ORAC

L'ORAC est une aide ponctuelle dont le but est de soutenir financièrement les petites entreprises rurales dans leurs projets et de contribuer à leur développement. Cette aide se divise en deux volets : les actions individuelles et les actions collectives. Les actions individuelles permettent aux commerçants et artisans d'obtenir, sous certaines conditions, une aide directe à l'investissement. Cette subvention peut être d'un montant de 20 % des investissements, ce taux pouvant atteindre 30 % dans certains cas. Les conditions les plus importantes à respecter consistent à ne pas avoir fait l'investissement avant la fin du montage du dossier, avoir moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires et être inscrit au registre des métiers depuis plus d'un an ou au registre du commerce depuis plus de 6 mois et réaliser plus de 30% de son chiffre d'affaires avec une clientèle particulière.

A titre d'exemples, un camion aménagé, un démonte pneu automatique, une sableuse, un four à viennoiserie, une vitrine et l'aménagement intérieur d'un atelier ont donc été financés par le biais de l'ORAC. En tout, c'est plus de 180 000 € qui ont été distribués.

Quant aux actions collectives, elles proposent à ces derniers des conseils ou des formations afin qu'ils améliorent leur activité. Il est actuellement proposé aux artisans et commerçants de participer à une formation sur l'aménagement

des points de ventes qui sera suivie d'un diagnostic individuel par un architecte d'intérieur. Une participation de seulement 150 euros HT sera demandée. Ces derniers peuvent également prétendre à un label « qualité accueil » dans le cadre de l'action « charte qualité d'accueil » pour une participation de 150 euros HT. L'obtention de ce label permettra d'une part de bénéficier d'une reconnaissance vis à vis de la clientèle et d'autre part d'accéder à une véritable campagne de communication. Enfin, un bureau d'étude spécialisé dans l'économie d'énergie est à la disposition des entreprises pour réaliser un diagnostic énergétique sur leur local d'activité. Ce dernier leur proposera diverses solutions pour consommer moins d'énergie et faire des économies budgétaires.

un bureau d'étude spécialisé dans l'économie d'énergie est à la disposition des entreprises pour réaliser un diagnostic énergétique sur leur local d'activité

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mlle Elodie HERVEUX par téléphone au 03.26.64.78.53 ou par email à l'adresse suivante : orac.paysdechalon@audc51.org.



Une nouvelle association des commerçants et artisans

Afin de dynamiser la vie économique de la région de Suippes, l'association I.C.A.R.E (Industriels, Commerçants et Artisans REunis) a été créée en septembre 2010. Partant du constat qu'environ trois quarts du chiffre d'affaires potentiel se fait hors des commerces locaux, ICARE a pour buts de faire connaître les entreprises et commerces de proximité, de fournir de l'aide aux nouveaux professionnels qui s'installent, et plus globalement de communiquer sur les savoir-faire de nos entrepreneurs. Regroupant au démarrage quelques commerçants et artisans de Suippes et des environs, ICARE a comme projets à court-terme une plaquette d'information sur tous les services disponibles localement, des animations à diverses périodes (Noël par exemple), et plus proche de nous, la 6e édition de la Foire commerciale et artisanale de Suippes, le 19 juin 2011. N'hésitez pas à les rejoindre pour apporter vos idées !

Contact : icare.suippes@voila.fr



Budget 2011

Investir pour l'avenir !

Au cours de la séance du 24 mars dernier, le Conseil Communautaire a adopté le projet budgétaire pour l'année 2011.

La Communauté de Communes de la Région de Suippes poursuit son action autour de 4 axes :

• Une gestion rigoureuse

Comme les années précédentes, les élus et le personnel communautaires agissent ensemble pour gérer avec rigueur les deniers publics. A ce titre, un groupement de commandes sera prochainement créé avec les communes membres pour optimiser la politique d'achat.

• Priorité à l'investissement

Le dynamisme démographique et le développement du territoire nécessitent de poursuivre les équipements dans les communes. Il s'agit aussi bien d'équipements structurels que des réseaux comme la voirie, l'eau, l'assainissement.

• Maîtriser l'endettement

Le poids de la dette intercommunale est modéré au vu de sa capacité financière. Depuis 2007, La Communauté de Communes autofinance ses projets. Pour l'année 2011, un emprunt sera contracté afin de couvrir une partie des charges d'investissement.

• Maîtriser la pression fiscale

Les élus communautaires ont rappelé leur attachement à ne pas accroître

démensurément la pression fiscale sur les ménages et les entreprises. Les taux de la fiscalité locale seront augmentés raisonnablement d'1%, ce qui correspond à un produit fiscal supplémentaire de 19000 euros pour l'ensemble du territoire.

Le dynamisme démographique et le développement du territoire nécessitent de poursuivre les équipements dans les communes.



Questions à Monsieur Leclère Vice-président en charge des finances.

> Quelle est la situation financière de la Communauté de Communes ?

La communauté de communes bénéficie de marge de manœuvre grâce à une situation financière saine. Le niveau d'endettement est d'ailleurs en forte baisse depuis 2007.

Néanmoins, pour faire face aux investissements 2011 et 2012, le Conseil Communautaire a décidé de contracter un nouvel emprunt.

Ce choix permet à notre intercommunalité de disposer des fonds nécessaires à son développement sans générer une hausse excessive de la fiscalité.

Concernant les recettes, la réforme de la taxe professionnelle, le gel des dotations de l'Etat au niveau national et la raréfaction des subventions sont autant de facteurs qui nous poussent à gérer efficacement les deniers publics.

Pour l'année 2011, nous axons nos efforts pour créer une dynamique sur les dotations de l'Etat.

> Pourquoi avoir augmenté les taux de la fiscalité locale ?

Augmenter les taux de la fiscalité est toujours une décision difficile.

Pour l'année 2011, une légère augmentation d'1 % a été décidée par le Conseil Communautaire pour deux raisons principales.

La première consiste à maintenir un niveau de ressources fiscales suffisant pour conserver une progression des dotations de l'Etat. En effet, leurs montants se basent sur le produit des impôts perçus par la Communauté de Communes.

La seconde est de permettre à l'intercommunalité de conserver des marges de manœuvre face à l'accroissement de ses compétences.

> Comment évoluent les charges de l'intercommunalité ?

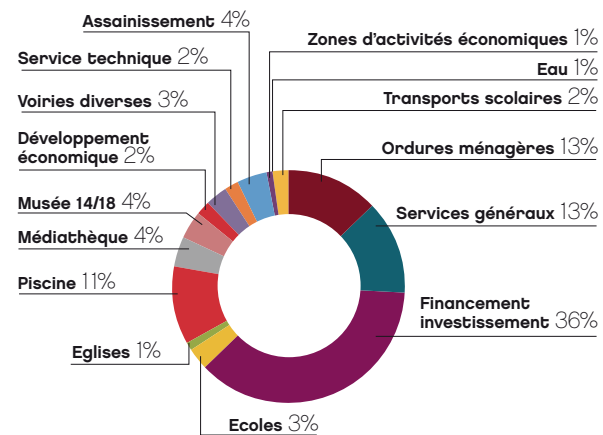
Les charges de fonctionnement ont tendance à augmenter mais il faut comprendre que ces charges s'assimilent à des charges d'intervention et d'action. Elles apportent des services à la population et de l'entretien dans nos communes. Il s'agit par exemple de la piscine, de la médiathèque, du transport scolaire ou encore des campagnes d'entretien de nos routes.

Pour autant, l'augmentation est contenue et contrôlée.

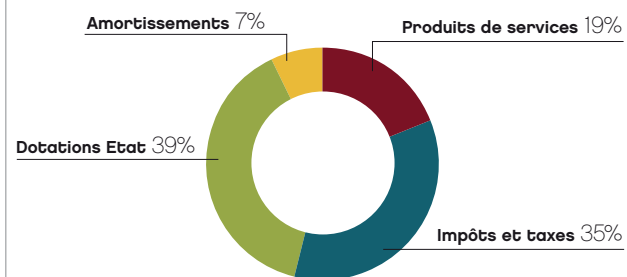
Enfin, la priorité reste à l'investissement. Cette année 2011 est une année importante en matière de projets.

Les chiffres clés du budget 2011

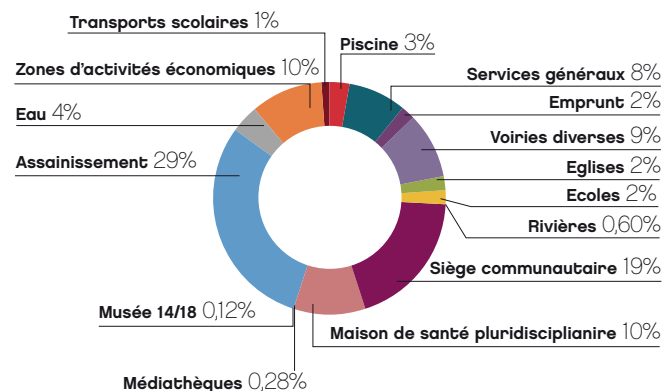
> Répartition des dépenses de Fonctionnement par compétence



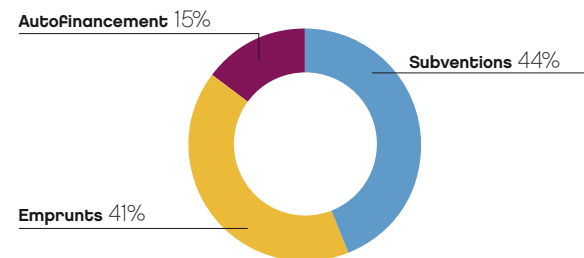
> Répartition des recettes de Fonctionnement



> Répartition des dépenses d'investissement par compétence



> Répartition des recettes d'investissement par nature



NB : les données sont arrondies au chiffre entier le plus proche

DEFINITIONS

→ **Les dépenses de Fonctionnement** correspondent aux frais « quotidien » de la Communauté de Communes. Il s'agit des différentes charges correspondant aux services de la structure.

→ **Les dépenses d'investissement** sont les équipements durables tels que les constructions et les gros travaux.



Les projets 2011

> La Maison des services au public

Ce projet immobilier regroupera dans un bâtiment d'une surface de 1775m², le nouveau siège social de la Communauté de Communes au premier étage, et une Maison des services publics en rez-de-chaussée. L'objectif est de proposer un maximum de services à la population sur un lieu unique. Le Relais Services Publics y sera également implanté.

Ce projet est également une opportunité pour poursuivre la revitalisation du cœur de bourg de Suippes. En effet, la volonté communautaire est d'inscrire cette opération en tant que projet global de développement et d'aménagement du centre ville de la commune. La construction devrait débuter au deuxième trimestre 2011 et durer 18 mois. Un dossier plus détaillé sur ce projet sera présenté lors du prochain numéro.

> La Maison de Santé pluridisciplinaire

Malgré des atouts économiques et une population en hausse, le bassin de vie de la Communauté de Communes de Suippes ne se révèle pas attractif pour les jeunes professionnels de santé.

La Communauté de Communes de la Région de Suippes risque à court ou moyen termes d'être confrontée à une fragilisation de l'offre de soins. Les professionnels de santé ont la volonté de s'organiser pour améliorer leurs pratiques et l'attractivité de leur métier. Ils ont pour cela interpellé la Communauté de Communes en 2009 pour réfléchir ensemble à un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Dans ce contexte particulier, la Communauté de Communes a décidé de favoriser la création d'un équipement pluridisciplinaire, regroupant une partie des professionnels de santé actuellement en exercice sur la commune centre et l'ensemble du territoire.

Ce projet de création d'une maison médicale pluridisciplinaire, se fonde essentiellement sur une adhésion volontaire des professionnels de santé. La collectivité publique se positionne comme facilitateur, garant d'une mission de service à la population.

La Communauté de Communes s'est rendue propriétaire, grâce au concours de la commune de Suippes, d'un terrain situé à proximité de la Résidence Pierre Simon et de l'établissement du Jolivet pour y développer ce projet. Ce site a ainsi pour vocation de regrouper sur un lieu unique une offre cohérente de services de soins et d'équipements en lien avec la santé, le handicap ou bien l'accueil des populations seniors.

> Le Village Artisanal.

La Communauté de Communes ne dispose pas actuellement d'une offre d'implantation adaptée aux besoins des artisans. C'est pourquoi, elle a décidé de créer sur la zone d'activités artisanales de la Louvière à Suippes, un produit immobilier spécifique : le village artisanal. Celui-ci sera constitué de plusieurs bâtiments mixtes, d'une surface totale de 950 m², proposant à la fois une partie de bureaux et une partie d'atelier. Au-delà, de l'immobilier d'entreprise, le village artisanal propose également d'autres services, comme un accompagnement spécifique lors de l'installation.

> La voirie 2011

La Communauté de Communes poursuit ses investissements en matière de voirie. La hausse des trafics routiers, le développement des villages et les conditions hivernales difficiles nécessitent la poursuite de ces travaux.

> Le plancher chauffant de l'église Saint Martin de Suippes

Afin de préserver la vie paroissiale et associative liées notamment à la présence de l'Orgue de l'église Saint Martin, la Communauté de Communes en accord avec la commune de Suippes ont souhaité se doter d'un équipement complémentaire en matière de chauffage. Il s'agit de la pose d'un plancher chauffant dans les zones d'assise de l'église. Ce dispositif apportera plus de confort. Les travaux estimés à 60 000 euros HT, hors subventions, seront réalisés au cours du second semestre 2011.

> Les travaux piscine

La piscine poursuit sa dernière vague de travaux curatifs. Il s'agit cette année de brocher et de barder les arches pour garantir leur capacité de portance ainsi que leur pérennité. Cette opération marquera la fin d'une phase importante de travaux de réhabilitation.

> La médiathèque

Quelques aménagements décoratifs à l'intérieur seront prévus mais le projet d'importance concerne la mise en réseau du site avec les bibliothèques locales et la création d'un site internet.

Relais Services Publics

Quand l'Administration vient à vous... Ouverture le 1^{er} juillet 2011

La Communauté de Communes de la Région de Suippes, se caractérise par une population rurale, qui ne dispose pas toujours de moyens nécessaires pour se déplacer aisément et accomplir ainsi les formalités administratives indispensables à l'effectivité de ses droits.

L'objectif est de faciliter et d'optimiser son réseau d'accueil sous la forme d'un guichet unique s'adressant à l'ensemble des usagers de la Communauté de Communes de la Région de Suippes et des communes environnantes afin de répondre aux besoins des habitants de ce territoire et parallèlement de promouvoir l'administration électronique.

Cet objectif rencontre celui de la Préfecture, du Conseil Général de la Marne, de la Mission Locale, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, de Pôle Emploi, de la M.S.A et de la CARSAT Nord Est. **Toutes les parties signataires entendent favoriser, au travers de ce partenariat, le bénéfice d'une offre de service de premier niveau en matière de service public.**

Le Relais a principalement pour missions d'informer le public, de lui expliquer les principes des réglementations les plus couramment appliquées et les demandes qu'elles impliquent, de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, de préparer et d'organiser les rendez-vous (physiques ou téléphoniques) avec les techniciens ou les spécialistes de chaque réseau, afin de rendre ces rencontres encore plus efficaces et mieux coordonnées avec les interventions des autres administrations ou organismes publics. **A cet effet, le Relais aide à la constitution des dossiers et à leur**

transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagne le public dans l'usage d'Internet.

Les services rendus, naturellement commandés par les demandes des usagers, concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Le cadre géographique d'exercice de ces missions est le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Suippes étendu aux collectivités environnantes.

Un ordinateur, doté d'un accès Internet gratuit aux sites web de tous ces partenaires, sera mis à disposition du public par la collectivité dans ses locaux situés Maison Des Associations (M.D.A), rue Saint Cloud à Suippes.

Les partenaires, désignés ci-après, assurent une formation, aux dédales administratifs, auprès de Karine DOLLEANS, afin qu'elle puisse faciliter l'accès à toutes les demandes des particuliers dans le domaine des formalités relatives :



> aux cartes grises et permis de conduire



> à la protection sociale



> à l'insertion professionnelle et sociale



> à l'accès aux droits et aux soins pour les assurés du régime général



> aux prestations familiales et action sociale



> aux allocations chômage et à la recherche d'emploi



> à la protection sociale du monde agricole et rural



> à l'assurance retraite et à la santé au travail

Pour connaître les jours et heures d'ouverture contactez la Communauté de Communes au 03 26 70 08 60 ou Karine DOLLEANS par courriel : rsp@cc-regiondesuippes.fr

Piscine intercommunale

Comme un poisson dans l'eau...

Dès le mois de septembre, de nouvelles animations à destination de différents publics seront mises en place.

La piscine proposera une nouvelle activité permanente : **l'éveil aquatique.**

Il s'agit principalement de permettre aux enfants de 2 à 4 ans de se familiariser avec le milieu aquatique et développer des habiletés motrices sous forme de jeux et de parcours ludiques.

Tous ces événements feront l'objet d'une prochaine communication. Inscrivez-vous sur le fichier des usagers, cela vous permettra d'avoir des informations sur les activités proposées, les fermetures et ouvertures exceptionnelles. Des fiches d'inscription sont disponibles à l'accueil de la piscine.

La piscine propose dans son espace extérieur durant la période estivale :

- des tables de pique-niques
- des bains de soleil
- une table de tennis de table
- des minis buts

Les nouvelles brochures sont disponibles à l'accueil, dans les mairies et dans les différents points d'informations du territoire.

Pour la rentrée de septembre, l'équipe de la piscine proposera de nouvelles animations temporaires.



RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :
Tel. 03 26 68 40 02
www.cc-regiondesuippes.fr

Médiathèque

> Heure du conte et Bébé lecteurs

→ 1^{er} mercredi du mois.

La médiathèque propose des animations régulières pour la jeunesse autour de la lecture.

Les « bébés lecteurs » est un rendez-vous, pour donner le goût de lire aux tout-petits de 18 mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte.

→ 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.

L'Heure du conte est un rendez-vous, pour permettre à vos enfants de s'évader dans un monde imaginaire à l'écoute de contes et histoires fantastiques !

> Pôle
multimédia
juin

Jeudi 16
Initiation et découverte de Linux

Samedi 18
CARTO-PARTIE
(Mapping Party)

Mardi 21
Retouche Photo avec Gimp : Coloriser une photo ancienne

Mercredi 22
Retouche Photo avec Gimp : trucage photo

Mardi 28
Initiation au courrier électronique

> L'écho des lecteurs

La médiathèque propose un rendez-vous, l'Echo des lecteurs, pour les adultes qui souhaitent partager leurs « coup de cœurs » avec d'autres lecteurs et passer un moment convivial à discuter de livres, des nouveautés...

→ Renseignements à la médiathèque

Sélections « Echo des lecteurs » du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2011 (Pour voir la totalité de la sélection, consultez le site internet www.cc-regiondesuippes.fr).



" La tête en friche " de M.S. ROGER



" Le goût des pépins de pomme " de K. HAGENA



" Lignes de faille " de Nancy HUSTON

« l'Echo des lecteurs » Coup de coeur d'une lectrice



Le roman " Purge " de Sofi Oksanen

« L'histoire se passe en Estonie en 1992. La vieille Aliide trouve un beau matin, dans son jardin, la jeune Zara qui semble en grande détresse. Zara, une jeune russe, n'est pas arrivée là par hasard, leurs destins sont liés. En fait, tout commence en 1936 quand Aliide tombe amoureuse de Hans qui lui tombe amoureux de sa sœur Ingel. Une rivalité qui va devenir tragique dans le contexte historique de l'époque, celui du joug soviétique. Du stalinisme le plus étouffant au post communisme le plus avilissant, Purge nous plonge à travers l'histoire de deux Femmes dans l'histoire de l'Estonie. Un roman qui nous tient et ne nous lâche plus... ».

Médiathèque

> Zoom sur ...

→ La bibliothèque de Saint Jean sur Tourbe

Localisation : salle attenante à la mairie.

Jours et horaires d'ouverture : tous les vendredis, de 17h à 18h30 un mercredi sur deux, de 13h45 à 14h45.

Responsable : Mme Elizabeth Chevalier, aidée par une équipe de bénévoles.
Composition du Fonds : livres prêtés par la médiathèque et la Bibliothèque Départementale de Prêt, Fonds propre.

Dans le cadre du projet de médiathèque virtuelle, la bibliothèque de Saint Jean sur Tourbe sera la première à être informatisée, à disposer d'un logiciel de prêt et à intégrer son Fonds dans le catalogue en ligne. Réalisation prévue au deuxième semestre 2011.



Avis à tous !

→ Recherche de bénévoles

Dans le cadre de l'Heure du conte, la médiathèque recherche des personnes bénévoles qui accepteraient de venir conter des histoires aux enfants.

Les bibliothèques de l'intercommunalité sont toutes gérées par des personnes bénévoles.

Pour permettre le bon fonctionnement et l'ouverture des dépôts au public, nous recherchons donc des personnes qui s'investiraient quelques heures, en particulier pour les communes de Sommepy-Tahure, de Tilloy-Bellay et de Saint Hilaire le Grand. Merci de vous adresser à la médiathèque si vous êtes intéressés.

→ Don de magazines

Les bibliothèques de l'intercommunalité sont intéressées par vos dons de magazines !

Après en proposer aussi dans les dépôts de l'intercommunalité... (magazines en bon état et d'actualité...) N'hésitez pas à nous les proposer si vous ne les conservez pas.

> Animations ponctuelles

→ Juin

La médiathèque se met au tempo de la Fête de la musique :

- Mini-concerts. Musiciens intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour vous produire à la médiathèque !
- Atelier musical. Découverte d'instruments de musique variés. Pour les enfants. Sur inscription.
- Quizz musical pour tester vos connaissances en musique. Avec remise des prix pour les gagnants ! Du 14 au 25 juin.

En juin, la médiathèque propose également :

- Exposition de peinture, de l'artiste Sandra GADRET. Du 18 au 25 juin.

→ Juillet

Le Réseau des bibliothèques de l'intercommunalité invite les enfants à se prendre pour des Pirates (déguisement autorisé !) et à participer à une chasse au trésor. Rallye pour enfants à partir de 6 ans. Sur inscription. Les dates et lieux seront précisés ultérieurement.

Vous trouverez le détail de ce programme à la médiathèque ou sur notre site internet www.cc-regiondesuippes.fr

> Le réseau des bibliothèques
Intercommunales

→ Convention signée !

Le réseau, composé de la médiathèque intercommunale et de ses six bibliothèques communales associées, a signé en Février 2011, une convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne (BDP). Cette convention établit les modalités d'échanges et de fonctionnement entre ces trois structures.

A savoir : La BDP prête de nombreux ouvrages et propose des animations variées à l'ensemble de notre réseau.

→ Mise en réseau informatique Bientôt une médiathèque virtuelle !

En 2011 et 2012, les liens du réseau des bibliothèques de l'intercommunalité se resserrent avec l'informatisation de tous les dépôts. Les bibliothèques vont être équipées du même logiciel de prêt de documents.

Quels avantages pour l'utilisateur ?

- une seule carte d'adhérent pour toutes les bibliothèques.
- la possibilité de déposer ses documents à la médiathèque ou dans un dépôt proche de chez lui.
- l'accès, grâce au catalogue en ligne, à tous les documents du réseau.
- la création de « Votre espace personnalisé » et la possibilité de réserver des documents en ligne.

Nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancée de ce projet.

La cybergénéalogie

Mes aïeux ont-ils fait la guerre ?

Passionné de généalogie, un de vos aïeux a participé au premier conflit mondial, y a perdu la vie et vous ne savez par où commencer vos recherches. Voici quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.



2 SITES WEB

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

1 - Mémoire des Hommes est le site de référence des généalogistes. Ce site est composé d'un ensemble de bases de données nominatives concernant des combattants engagés dans différents conflits du XXème siècle. Pour la Première guerre mondiale, ce site dispose de deux bases : les morts pour la France et le personnel de l'aéronautique.

Comment procéder :

Sur la gauche, sélectionnez la rubrique qui vous intéresse. Un second clic sur «Morts pour la France» vous dirige sur la page où vous devrez cliquer sur «Formulaire de recherche» et ainsi vous aurez la possibilité de faire votre recherche. Seul le patronyme est obligatoire. Toutefois la saisie d'un maximum d'informations (prénom, date de naissance, département ou zone géographique de naissance) est conseillée pour éviter les longues listes ou tout simplement les homonymes. Attention, parfois l'orthographe peut être différente, essayez en ne tapant que le début du nom, parfois cela aide à retrouver la personne recherchée.

Si vous n'avez pas de résultat satisfaisant, cela veut dire que la personne est absente de la base. Deux possibilités :

- Soit elle n'a pas obtenu la mention « Mort pour la France »,
- Soit elle n'a pas de fiche à son nom dans le Fichier original. Dans ce cas, la famille et les ayants droits peuvent, par voie postale, faire une demande de rectification ou ajout d'informations à l'adresse suivante :
Ministère de la Défense – Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives - Bureau de la Politique des archives et des bibliothèques - Mémoire des Hommes 14 rue Saint-Dominique – 00450 Armées.

www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr

2 - Sépultures de Guerre est complémentaire à Mémoire des Hommes. Il précise le lieu d'inhumation des personnes décédées au cours des conflits contemporains et entrées dans les nécropoles nationales. Un seul moteur de recherche permet d'accéder aux différentes bases de données (1870, 14-18 et 39-45). La recherche s'effectue sur les quatre critères : nom, prénom, date de naissance et conflit. Les fiches ne sont, quelquefois, pas complètes : la localisation précise de la sépulture n'est pas toujours indiquée. Sous chaque fiche, la mention et l'adresse de l'une des dix-huit directions interrégionales des Anciens Combattants chargées de la gestion de la sépulture sont indiquées.

Le Centre d'Interprétation aide de nombreuses familles à retrouver un ancêtre. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus de renseignements à ce sujet.

A lire : Numéro spécial « La revue Française de Généalogie » 2008

> Concours photo de l'été

Un grand concours photo est organisé cet été par le Centre d'Interprétation. Il s'adresse à un public amateur, adulte ou jeune. L'objet de ce concours est la mise en valeur d'un monument ou vestige de la Grande Guerre présent sur le circuit de mémoire :

Sur les Pas des Armées de Champagne. Il peut s'agir d'une simple borne, une plaque, une tombe, un monument...

Les clichés reçus seront présentés sous forme d'exposition cet automne, et le public choisira parmi eux sa photographie préférée. Plusieurs lots seront offerts aux clichés recueillant le plus de voix.

Règlement et conditions disponibles au Centre d'Interprétation.

Tous à vos appareils !

> Exposition Les Champs de la Mémoire

Durant tout le mois de juin, 45 clichés contemporains pris sur le front seront présentés à la Maison des Associations. Cette exposition résulte d'un travail effectué par l'historienne Anne Roze et le photographe John Foley. N'hésitez pas à venir découvrir ces paysages présentés sous un nouvel angle et vous inspirer de ces derniers pour le concours photo.



Daniel Diez, vice-président en charge de l'Environnement

Rencontre avec Daniel Diez.

Quelle est la politique intercommunale en matière d'environnement ?

La Communauté de Communes s'est lancée en 1999, au travers d'un Contrat Rural signé avec la Chambre d'Agriculture de la Marne et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dans une ambitieuse politique de mise aux normes de l'ensemble des installations d'assainissement. Cette démarche innovante est aujourd'hui dupliquée sur de nombreux territoires aussi bien au niveau régional que national. La volonté communautaire est de poursuivre cette démarche d'innovation et d'anticipation qui caractérise le territoire de Suippes et de s'inscrire dans les engagements du Grenelle de l'environnement. De nombreux enjeux relatifs à la préservation de la ressource en eau, la gestion raisonnée des intrants agricoles ou bien encore la favorisation de la biodiversité restent à développer.

Quels sont les projets actuels ?

Le service Eau et assainissement fait réaliser chaque année les extensions des différents réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Nous travaillons actuellement sur la procédure de Déclaration d'Utilité Publique du captage de Sainte Marie à Py. L'étude préalable à la mise en place des périmètres de protection est en cours de réalisation.

Par ailleurs, les travaux de curage et d'entretien des réseaux d'eau pluviale se poursuivent : plusieurs dizaines de tonnes de résidus de curage sont collectées chaque année dans les communes, cela évite ainsi que ces déchets viennent encombrer les lits de nos cours d'eau.

Enfin, en matière de rivière, la Communauté de Communes effectue un suivi qualitatif des cours d'eau du territoire et intervient pour préserver la Faune et la Flore. Le programme a débuté avec

la Noblette. Il va se poursuivre prochainement avec la Suippe. Les actions s'étendront ensuite aux différents bras de ces rivières. Enfin, la nouvelle station d'épuration de Suippes est en cours de construction.

Concernant la station d'épuration de Suippes, quelle est l'avancée des travaux ?

Les travaux ont débuté depuis plusieurs mois. Les différents bassins de traitement des eaux usées viennent d'être construits et font l'objet de tests et de contrôles. La phase d'interconnexion de ces bassins devrait s'enchaîner dans les jours à venir. La nouvelle station d'épuration sera opérationnelle fin mai 2012.

Quels sont, selon vous, les enjeux en matière d'eau et d'assainissement dans les années à venir ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) va être adopté au cours de l'année 2011. Ce document de planification va apporter de profondes modifications dans la législation en matière d'eau, d'assainissement et d'urbanisme.

En effet, il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Concrètement et à titre d'exemple, les maisons neuves construites après l'entrée en vigueur du SAGE devront infiltrer leurs eaux de pluie obligatoirement dans le sous-sol du terrain. De même, la préservation de la ressource en eau potable et des zones humides nécessitera de mettre en place d'importants programmes d'actions. La qualité de l'eau n'est pas sans poser des interrogations. Enfin, un travail de vérification de la conformité des branchements des habitations aux différents réseaux d'assainissement collectif devra être entrepris.



Comment percevez-vous le rôle de la Communauté de Communes et son évolution ?

A mon sens, la Communauté de Communes de la Région de Suippes se caractérise par son dynamisme, sa capacité d'action et d'innovation. Notre intercommunalité est l'échelon pertinent pour assurer le développement du territoire. Les réformes en cours et notamment celles de la fiscalité et des territoires induiront d'importants changements dans notre fonctionnement. Plus que jamais, l'efficacité et la maîtrise des charges sont à étudier. La mutualisation des moyens matériels et humains est aussi une piste d'évolution qui présente un intérêt.

en conclusion...

Il est urgent que chacun d'entre-nous, citoyen, entreprise ou collectivité, prenions une part active à la préservation de la nature. Car il nous appartient, collectivement, de faire de notre Communauté un exemple pour l'amélioration de notre environnement proche, celui que nous laisserons aux générations futures.

Station d'épuration de Suippes en images...

Les travaux de génie civil des deux principaux bassins touchent à leur fin. Les travaux vont se poursuivre jusqu'au premier semestre 2012, date à laquelle la mise en service de la nouvelle unité de traitement des eaux usées est programmée. ●



Maquette 3D du projet

> De l'avant-projet à la signature du marché



Signature du marché de travaux

> En passant par la réalisation des travaux



Préparation du ferrailage du fond des deux principaux bassins de traitement



Bassin d'aération : ouvrage principal permettant le traitement biologique des eaux usées

> Et ce n'est pas fini...
(la suite au prochain numéro)

> Les éch'eaux de l'interco



«Jusqu'en 2013, on pète le plomb»

Afin de répondre aux exigences sanitaires, VEOLIA EAU poursuit le renouvellement des branchements d'eau potable en plomb. Ces travaux sont entièrement gratuits pour les propriétaires. Seule la partie située en amont du compteur est concernée par ces travaux. Toutefois, le remplacement des conduites, éventuellement en plomb, après le compteur relève de la responsabilité des propriétaires. A toutes fins utiles faites vérifier votre installation par votre plombier.

« Une situation inversée en 10 ans »

Les derniers travaux de réhabilitation de 55 installations d'assainissement non collectif viennent de se terminer. Ce dernier marché de travaux vient clôturer le programme de mise aux normes mené par l'intercommunalité depuis 10 ans. « Une situation inversée en 10 ans », en effet aujourd'hui plus de 99 % des habitations du territoire possédant un assainissement autonome sont conformes à la réglementation contre seulement 1 % en 1999. Pour le pourcentage restant des propriétaires d'une installation déclarée non-conforme, il leur reste moins de 2 ans pour faire les travaux à leurs frais.

> Les réseaux d'eaux pluviales

Il est formellement interdit de déverser dans les réseaux, toutes substances (huiles, peintures, solvants, produits chimiques, ...) portant atteinte à l'environnement.

Le programme d'entretien des réseaux d'eaux pluviales va se poursuivre cette année dans les communes de La Croix en Champagne, Tilloy Bellay, Bussy le Château, Souain Perthes les Hurlus, Jonchery sur Suippe, Saint Hilaire le Grand, Somme Suippe, Somme Tourbe et Saint Rémy Sur Bussy. Comme pour les deux années précédentes, il a été constaté, à plusieurs endroits, la présence de laitance de ciment et ainsi que du béton dans les collecteurs et avaloirs. Cela engendre de graves dysfonctionnements du réseau.

Afin d'éviter de gros désagréments, merci de bien vouloir nettoyer et balayer la rue, place et carrefour, ainsi que la voie privée ouverte à la circulation publique au-devant de votre immeuble et d'enlever les herbes poussant naturellement sur le trottoir ainsi que sur les accotements non aménagés ou mal empierrés.

La charge du balayage pèse sur le propriétaire, qu'il habite ou non sa propriété, ou qu'il loue celle-ci ou qu'elle soit inhabitée. L'obligation de balayage inclut également le caniveau. Les résidus collectés doivent être mis avec les ordures ménagères et non pas dans les avaloirs.

> Restauration et entretien des rivières



La Noblette est une petite rivière du département de la Marne qui prend sa source sur la commune de Saint Rémy sur Bussy et qui se jette dans la Vesle à Vadenay.

Elle traverse les communes de Bussy le Château, La Cheppe et Cuperly. Sur les bords de la Noblette, se trouve le « Camp d'Attila », vestiges d'un antique oppidum de plaine celtique qui servait de relais militaire romain (cf. commune de La Cheppe).

Dans le cadre de sa compétence « entretien et aménagement » des cours d'eau, la Communauté de Communes a déposé aux services de la Direction Départementale des Territoires de la Marne une demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative aux travaux pluriannuels de restauration et d'entretien de la rivière « La Noblette ».

Cette procédure de DIG est obligatoirement soumise à enquête publique, à cet effet, un commissaire enquêteur tiendra des permanences dans les mairies des communes suivantes :

- La Cheppe : le 01 juillet de 16H à 18H
- Saint Rémy sur Bussy : le 17 juin de 9H à 11H
- Bussy le Château : le 21 juin de 11H à 13H
- Cuperly : le 24 juin de 9H à 11H

Leur technique au service des communes

À disposition des communes qui le souhaitent, le service technique réalise des travaux divers : petite maçonnerie, plomberie, peinture intérieure et extérieure, menuiserie, entretien des espaces verts, taille, élagage.

Quelques réalisations dans les communes au cours de l'année 2010

- Travaux de réparation d'une vanne à l'ancienne pisciculture
- Réalisation de dalles bétons
- Pose de carrelages
- Plantations
- Installation d'aire de jeux pour enfants
- Tonte et entretien des espaces verts

Comme chaque année, à la sortie de l'hiver, un recensement des voiries ayant subi des dégradations, d'ordres humaines et/ou climatiques, est effectué. La Commission Travaux propose et priorise les réparations des routes en fonction de l'enveloppe financière allouée. En 2010 l'hiver a particulièrement fait souffrir les routes et après réparation voici le résultat...



> En route...

<p>Saint Hilaire le Grand Rue des Trois Moineaux</p>	<p>Suippes Haute voie de châlons</p>	<p>Suippes Rue René Cassin⁽¹⁾</p>	<p>Somme Suippe Face à l'église</p>
--	--	--	---

(1) René Samuel Cassin (né le 5 octobre 1887 à Bayonne, mort le 20 février 1976 à Paris), était un juriste, diplomate et homme politique français.

Les décisions du Conseil Communautaire

> 18 novembre 2010

Démarche de prévention des risques professionnels.
La Communauté de Communes et ses communes membres ont décidé de se regrouper pour mettre en place les documents uniques de prévention des risques professionnels. Cette démarche qualitative et globale vise à favoriser l'amélioration des conditions de travail des agents territoriaux.

Convention « tête de réseau » entre la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne, la médiathèque et les bibliothèques locales.
La Communauté de Communes et les bibliothèques locales avec le soutien de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne ont souhaité s'associer pour mettre en réseau leur catalogue d'ouvrages (livres, cd et dvd). Cette mutualisation permettra, à terme, à l'utilisateur de bénéficier d'un catalogue de plus de 30 000 ouvrages disponibles dans 7 points d'accueil du territoire intercommunal.

> 10 février 2011

Le Débat d'Orientation Budgétaire
Le Conseil Communautaire a proposé les grandes orientations en matière d'investissement et de fiscalité pour l'année 2011.

Signature des conventions pour la mise en place du Relais Services Publics
Le Conseil Communautaire a autorisé la signature des conventions avec les différents partenaires, tels que la Caisse d'Allocation Familiales, la Préfecture, le Conseil Général, la CPAM, la MSA, le Pôle Emploi, la CARSAT et la Mission Locale pour la mise en Place du Relais Services Publics.

> 10 mars 2011

Demande de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
La Communauté de Communes a sollicité auprès de l'État un soutien financier pour les travaux d'équipement d'un plancher chauffant pour l'église Saint Martin de Suippes.

> 28 avril 2011

Fiscalité 2011
Le Conseil Communautaire a déterminé la fiscalité du territoire pour l'année 2011.

- Taxe d'habitation : 20,10 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 11,89 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 14,76 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 10,16 %
- Fiscalité Professionnelle de Zone : 14,35 %

Réforme des territoires
Le Conseil Communautaire a décidé d'étudier la possibilité d'un rapprochement de la Communauté de Communes de la Région de Suippes avec la Communauté de Communes des Sources de la Vesle.

Voiries 2011
La Communauté de Communes a sollicité une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Marne pour les travaux de voiries 2011.

Acquisition Foncière
Le Conseil Communautaire a autorisé le Président à se porter acquéreur pour la Communauté de Communes d'un terrain et d'une maison située au 9 route de Reims à Suippes. Cette acquisition immobilière permettra à la collectivité de disposer d'une réserve Foncière.

> Sainte Marie à Py

Une nouvelle aire de stationnement

La commune a aménagé un parking afin d'améliorer l'accessibilité pour tous à la salle des Fêtes « Val Aumont ». Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une convention de mandat avec la Communauté de Communes. ●



Améliorer la signalétique

Mise en place d'une nouvelle signalétique sur toute la commune : passage-piétons, puits incendie, priorités et panneaux directionnels. ●



> La Croix en Champagne

Accessibilité pour tous à la mairie

« Avec cette nouvelle mairie, les habitants de La Croix en Champagne disposeront d'un lieu accessible pour tous », selon Monsieur Fouraux, Maire de la commune.

Le 13 mai dernier, la commune de La Croix en Champagne a inauguré sa nouvelle mairie. Après plusieurs mois de travaux, c'est un tout autre édifice qui se tient sur la place du village. Le bâtiment de construction d'après-guerre date de 1920. Malgré l'entretien courant et quelques travaux dans les années 70, la vétusté s'est installée. Une profonde réhabilitation était nécessaire.



Les travaux ont consisté principalement à traiter la charpente, remplacer la toiture et l'ensemble des huisseries, isoler l'ensemble du bâtiment et redéfinir les espaces. Aujourd'hui, la commune

dispose d'une mairie qui répond aux normes en vigueur dont celle relative à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. ●



> Cuperly

Une belle salle des fêtes pour tous.

Accessibilité aux handicapés, extension, réfection des sanitaires, rafraichissement du plafond : 120 000 euros ont été nécessaires pour la salle des fêtes de la commune.

Catherine Bouloy, Maire de Cuperly, a inauguré le 9 avril dernier, la salle des fêtes de sa commune. Les travaux ont porté sur une rampe d'accès à pente douce pour permettre l'accessibilité du bâtiment pour tous. L'occasion n'a pas été manquée pour reprendre certaines parties du bâtiment, comme par exemple les sanitaires et rafraichir le plafond. Coût de cette opération : 120 000 euros, dont 17 000 apportés par le Conseil Général de la Marne. ●

> La Chappe

10^{ème} Fête des Moissons

L'association «La Bertaugé» - Musée rural et artisanal - situé sur la route départementale n°3 près du lycée agricole de Somme-Vesle prépare sa dixième Fête des moissons.

Elle se déroulera dans l'enceinte du Camp d'Attila à la Chappe le dimanche 21 Août 2011 de 10 h 30 à 19 h.

Deux rencontres ont permis d'informer la municipalité, les associations locales et les habitants de ce secteur. Un accueil chaleureux a été perçu pour ce projet qui doit réjouir des milliers de visiteurs de tous âges : enfants, adultes et aînés.

Au programme, figurent de nombreuses activités : moissons à l'ancienne, nombreux attelages de chevaux, de bœufs; jeux pour enfants, présence d'artisans, groupes Folkloriques; restauration rapide.

Une nouvelle rencontre prévue en juin reprécisera l'ampleur de cette manifestation qui doit être un événement pour ce secteur.

La réussite de cette Fête dépendra du soleil bien sûr mais aussi de la participation active de nombreux bénévoles.

Nous rappelons que le musée qui renferme 3 500 pièces est ouvert du 1er mai au 31 octobre de 14 h 30 à 18 h 30 les dimanches et jours fériés et sur rendez-vous toute l'année pour les groupes.

Pour davantage de renseignements, téléphonez au 03 26 66 64 97 ou consultez notre site internet labertaugé@musee-rural.com ●

10^{ème} FETE des MOISSONS
(dans l'enceinte du camp d'Attila)
à la CHEPPE (51)
Dimanche 21 Aout 2011
(organisée par le musée rural la Bertaugé)

- 10h30 Messe des Moissons avec cors de chasse
- Fauchage à l'ancienne
- Battage au fléau, tripot, manège
- Ferme reconstruite avec nombreux animaux
- Attelage de bovins et chevaux
- Compétition de labour (avec tracteurs anciens)
- 14h30 Défilé avec groupe folklorique, moissonneurs, tracteurs et voitures anciennes
- Maison gauloise, récolte au Vallus
- Sonneurs de trompes de chasse
- Démonstration de Poneys
- Artisans et produits du terroir
- Jeux pour enfants et balade en calèche
- Visite du camp d'Attila
- Cueillette de fleurs et récolte de légumes, gratuites.
- Animations de 10h30 à 18 h30
- Une belle journée de détente dans un cadre magnifique

Restauration sur place
Aire de pique-nique
Entrée 4 €
Gratuit - de 12 ans
Parking gratuit



> Jonchery sur Suiippe

Etablissements Goulet Turpin

M. Modeste Goulet, Fondateur des Etablissements Goulet-Turpin, est né à Jonchery-sur-Suiippe, dans la Marne, le 7 avril 1851. Son père était cultivateur et possédait 4 hectares de terres qu'il avait acquis à force de travail et de privations. Il habitua son fils à travailler tout jeune comme ouvrier de culture, mais tout en travaillant à la satisfaction de ses maîtres, M. Modeste Goulet n'avait qu'une idée en tête « Faire du commerce ». C'était l'époque où Étienne Lesage créait à Reims la première maison d'alimentation à succursales multiples. Lorsqu'à 17 ans, M. Modeste Goulet veut imposer ses goûts, son père, Furieux, lui donne une pièce de 5 Francs et lui dit: « Regarde bien cette pièce, c'est la seule que tu auras de moi de toute ta vie, va-t'en et ne reviens pas! » Il part pour Reims, à pied et se rend chez son cousin, M. Goulet-Lartilleux, épicier- Fruitier, avenue de Laon. Ce dernier le loge quelques jours et lui trouve une place chez M. Petithomme qui tenait une épicerie, rue de Mars.

Au fur et à mesure, il va économiser et réussir à ouvrir son propre établissement. Il travaillait de 4h du matin à minuit (pendant 7 ans). L'année de son installation, il épouse sa voisine qu'il avait remarqué comme très travailleuse, Mademoiselle Turpin.

Un peu plus tard, comme il constate beaucoup d'erreurs dans la distribution du courrier, parce que son nom est souvent confondu à la poste avec celui de George Goulet, maison de champagne, il ajoute à son enseigne, pour la première fois, « Goulet- Turpin ». ●

40^e Régiment d'Artillerie

Le Régiment de l'urgence opérationnelle

Brigade d'appartenance :

2^e BRIGADE BLINDEE

Chef de Corps :

COLONEL FRANZ CHAPUIS

Effectif :

1008 personnels, répartis en 962 militaires dont 65 officiers, 273 sous-officiers et 624 engagés volontaires et 46 civils de la défense.

Stationné à Suippes, le 40^e Régiment d'Artillerie compte quatre batteries de tir, une batterie de commandement et de logistique, une batterie d'administration et de soutien, la batterie de renseignement brigade n°2 ainsi qu'une batterie de réserve, ce qui fait du 40 le régiment canon le plus puissant de l'armée de Terre.

Le 40^e RA est le seul régiment doté de 155 AUF1 TA, de CAESAR et de mortiers de 120mm. Le 40^e Régiment d'Artillerie est l'unique régiment AUF1 de l'Armée de Terre.

Cette spécificité lui permet d'assurer des missions variées sur de nombreux théâtres opérationnels aux quatre coins du monde, au Liban, en Afghanistan (OMLT), au Kosovo, au Tchad, en Bosnie-Herzégovine et en Côte d'Ivoire.

Le 40^e RA est le seul régiment déployé en opérations de façon permanente avec ses moyens Artillerie.

Fort de ses 116 ans d'Histoire et de son passé glorieux, le 40 est l'un des régiments les plus décorés de l'Artillerie Française et, il est le régiment d'Artillerie le plus projeté de l'armée de Terre : actuellement la



Le 40^e RA est le seul régiment déployé en opérations de façon permanente avec ses moyens Artillerie.

1^{ère} batterie de Tir est au TCHAD avec ses mortiers de 120mm, la 3^e batterie de Tir est déployée en module CAESAR au LIBAN depuis janvier 2011, elle sera relevée par la 4^e batterie de Tir Fin mai ; parallèlement, un détachement OMLT Afghanistan est rentré le 20 avril et un détachement revient de Côte d'Ivoire dès le 22 avril.

Régiment de l'urgence opérationnelle, les quatre batteries de Tir et la batterie de renseignement du 40 ont pour mission d'intervenir sous préavis de 72H en tout point du globe avec les AUF1 TA, les CAESAR ou les mortiers de 120mm pour y défendre les intérêts de la France.



> La recette estivale proposée par Colette et Gérard

Brochette de saumon frais et ses asperges

Préparation : 40 min

Niveau de difficulté : moyen

Ingrédients :

- Pavés de saumon frais (200gr/pers. Pour plat principal ou 120 gr/pers. pour une entrée)
- Botte d'asperges
- Beurre citron
- Lard fumé

Préparation :

- Préchauffez votre Four à 180°C
- Découpez les pavés de saumon en petits dés d'environ 2 à 3 cm de côté.
- Les enrouler de lard, puis les mettre en brochette.
- Salez et poivrez, puis enfournez vos brochettes pendant 12 minutes.
- Pendant ce temps, mettre de l'eau à bouillir dans une casserole.
- Pelez vos asperges en gardant environ 15 à 18 cm d'asperge.
- Plongez-les dans l'eau bouillante pendant 7 à 8 minutes.
- Sortez-les puis passez dessus un pinceau de beurre.
- Préparer une petite sauce mousseline en montant au fouet un peu de beurre avec du citron.
- Servir avec une salade de tomates.

Bon appétit !



Hôtel-Restaurant " La source du Py " à Sommepey Tahure
Colette et Gérard seront heureux de vous accueillir avec une capacité de 100 couverts et 5 chambres. Cuisine traditionnelle variée et originale pour un menu à la carte ou un menu du jour. Fermé le lundi.
Tel 03 26 67 06 25

> La Cheppe

21 août 10^{ÈME} FÊTE DES MOISSONS de 10h30 à 19h Lire p.21

18 septembre JOURNÉE DU PATRIMOINE VISITE COMMANTÉE DU CAMP D'ATTILA. RDV sur place à 15h

> Souain Perthes les Hurlus

26 juin VIDE GRENIER ET COMMÉMORATION NAVARIN

> Jonchery sur Suippe

22 et 23 octobre FÊTE PATRONALE

> Bussy le Château

19 juin CRITERIUM CYCLISTE

> Cuperly

2 et 3 juillet FÊTE PATRONALE

14 juillet FÊTE NATIONALE

> Sommepey Tahure

18 septembre VIDE GRENIER

RETENEZ DÈS À PRÉSENT CETTE DATE :

27 mai 2012 (JOUR DE LA PENTECÔTE)
SALON RÉGIONAL DU MOUTON

> Suippes

19 juin FOIRE COMMERCIALE ET ARTISANALE

21 juin, 19h30 FÊTE DE LA MUSIQUE

25 juin, 20h30 GALA DE DANSE AU GYMNASÉ

10 Septembre FÊTE NATIONALE

10 et 11 septembre JOURNÉES DES VILLAGES DÉTRUITS – CAMP DE SUIPPES

17 Septembre PORTES OUVERTES POUR LE 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU BRONZE INDUSTRIEL

> Châlons-en-Champagne

26 août au 5 Septembre FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Marne 14-18
Centre d'Interprétation de SUIPPES



CONCOURS PHOTOS AMATEUR

Monuments et
Vestiges de Guerre

Du 1er juin au
9 septembre 2011

 www.marne14-18.fr



Exposition des photos
sélectionnées

Nombreux lots à
gagner

Règlement disponible

au Centre d'Interprétation
Marne 14-18
4 ruelle Bayard - 51600 Suippes
Tél. 03 26 68 24 09
contact@marne14-18.fr

